



B-ECONOMY



LA POSTE

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les Citoyennes et Citoyens de la Municipalité d'Icogne sont convoqués en Assemblée primaire, le

LUNDI 19 DECEMBRE 2022, A 20H00

A la salle des abris d'Icogne, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Présentation de la planification financière 2024/2027.
4. Lecture du Budget 2023 de la Municipalité.
5. Approbation du Budget 2023 de la Municipalité. Décision.
6. Adhésion à l'association Agglo Valais central – Information et décision.
7. Approbation du Règlement de l'Etat-Major de Conduite Régionale des communes du Haut-Plateau. Décision.
8. Réfection des captages Er de Lens - Crédit d'engagement CHF 2'000'000.-. Décision.
9. Divers.

Le détail du budget 2023 et ses annexes peuvent être obtenus au bureau communal pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Les budgets 2023 de la Municipalité et de l'ACCM sont publiés dans leur intégralité sur le site www.icogne.ch alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements y figure.

L'Administration communale
Le Président Le Secrétaire

M. Kamerzin L. Nanchen

Icogne, le 29 novembre 2022

BUDGET 2023

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Le budget 2023 a été accepté par le Conseil communal en séance du 08 novembre 2022 et se présente comme suit :

Total des revenus	CHF	5'929'263.80
Total des charges	CHF	6'737'060.95
Marge d'autofinancement avant amortissements	CHF	807'797.15
Amortissements planifiés	CHF	761'745.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	59'641.40
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	64'590.25
Excédent de revenus	CHF	51'000.05
Investissements	CHF	1'007'723.00
Insuffisance de financement	CHF	199'925.85

FONCTIONNEMENT

Au niveau de l'Administration générale, le coût budgétisé pour l'année 2023 se monte à CHF 731'562,35 ce qui représente une diminution de CHF 11'560.75 par rapport aux comptes 2021.

Le service ordre et sécurité publics enregistre également une diminution de CHF 23'607.04 par rapport aux comptes 2021 (CHF 252'808.14).

Le dicastère enseignement et formation s'élève à CHF 631'115.65 pour le budget 2023. Il affiche une augmentation de CHF 17'473.45 par rapport aux comptes 2021.

Cette différence s'explique par l'augmentation du coût du compte « 212.3632.02 Org. Intecommunale des écoles des villages » qui s'élève à CHF 43'000.- pour le budget 2023 alors que le montant total alloué à ce compte était de CHF 34'824.15 en 2021. A noter que l'amortissement prévu pour le compte « 212.3660.20 Amortissements bâtiments scolaire Lens » s'élève à CHF 27'834.45 pour le budget 2023. Cette augmentation est due aux travaux entrepris par la Municipalité de Lens et pour lesquels la Municipalité d'Icogne participe.

Il est également à relever que 38 élèves de la Commune d'Icogne fréquentent le centre scolaire de Lens.

Pour la culture, loisirs et cultes, les charges projetées pour le budget 2023 augmentent de CHF 40'670.10 par rapport aux coûts réels enregistrés en 2021. Cette différence s'explique par le fait que des montants plus élevés n'avaient pas été utilisés en 2021 mais ont été prévus au budget 2023. L'organisation de la St-Grégoire (CHF 15'000.-) en fait partie. Les travaux d'entretien de la chapelle d'Icogne ont également été portés au budget 2023 pour un montant de CHF 45'000.-.

Le dicastère de la santé enregistre une diminution des CHF 7'413.60 pour le budget 2023. Cette différence s'explique par la diminution des coûts prévus au compte « 433.3637.00 soins dentaires pour la jeunesse ».

Au niveau du dicastère de la sécurité sociale, il est à relever que le budget 2023 concernant la participation communale aux crèches garderies et aux UAPE gérées par la Fondation Fleurs des Champs s'élève à CHF 129'000.-. Ce poste peut varier du fait des augmentations ou diminutions du nombre d'enfants domiciliés sur la commune, de la clé de répartitions ACCM et des divers travaux prévus à la Crèche Fleurs des Champs.

Le dicastère transport et télécommunication affiche un coût total de CHF 802'555.65. Il enregistre l'ensemble des coûts relatifs aux travaux publics. Ce dicastère, malgré son importance, reste stable par rapport aux exercices précédents.

Il est néanmoins à relever que la participation communale à la gratuité des transports sur le territoire de la station de Crans-Montana se montera à environ CHF 63'000.- pour l'année 2023.

Concernant la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire, le coût total pour l'exercice 2023 se monte à CHF 358'316.55, alors que le coût effectif enregistré dans les comptes 2021 s'élevait à CHF 529'659.25. La différence peut s'expliquer car les grands travaux d'entretien des cours d'eau ont été effectués en 2021 et que quelques soldes résiduelles devraient être enregistrés en 2023.

En 2023, le compte « 841.4039.01 Taxes de séjour » enregistre les taxes de séjour facturées aux propriétaires des résidences secondaires. Les montants encaissés sont ensuite versés entre Crans-Montana Tourisme & Congrès et le solde restant est porté sur un fonds communal destiné aux infrastructures touristiques sur le territoire d'Icogne.

Le dicastère finances et impôts doit toujours faire l'objet d'une attention particulière mais néanmoins difficile à prévoir.

En effet, les entrées fiscales pour les personnes physiques restent stables au fil des exercices. L'année 2021 a été particulièrement intéressante au niveau des recettes fiscales. Concernant le budget 2023, les montants provisionnés ne tiennent pas compte des éventuelles recettes ou pertes extraordinaires.

INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements nets prévus au budget 2023 de la Municipalité s'élève à CHF 1'007'723.- et se détaille comme suit :

Ordre et sécurité publics, Défense	CHF	5'056.00
Formation	CHF	234'000.00
Culture, Sports et loisirs, Eglises	CHF	330'000.00
Santé	CHF	100'000.00
Sécurité sociale	CHF	80'000.00
Transports et communications	CHF	195'000.00
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	CHF	63'667.00
Total des investissements	CHF	<u>1'007'723.00</u>

La Municipalité de Lens a entrepris la réfection du centre scolaire de Lens avec la création d'un arrêt de bus destiné aux élèves, d'un dépose minute, d'un nouveau parking. Il a également été prévu d'assainir le chauffage du centre scolaire et d'acheter un tracteur pour le concierge.

Au niveau ACCM, il est à noter qu'un montant de CHF 5'056.- a été budgétisé pour le poste « 111.5620.00 ACCM Police intercommunale ». Il s'agit de la part d'Icogne pour les investissements de la police intercommunale. Concernant les installations sportives du Haut-Plateau, un montant de CHF 158'000.- a été mis au budget 2023, lequel représente le 3.2% (clé de répartition) du coût total.

Le poste « 412.5640.00 Home Foyer le Christ-Roi » concerne l'investissement pour l'extension du home. Suite à l'acceptation du crédit d'engagement, les travaux d'extension vont donc pouvoir se poursuivre et les factures interviendront durant l'année 2022 mais également 2023. L'extension et la

rénovation du Home Foyer le Christ-Roi entraîne un coût d'investissement au niveau de la rénovation du Centre valaisan de pneumologie. En effet, durant les travaux de réfection du Home Christ-Roi, les résidents sont actuellement déplacés au Centre valaisan de pneumologie.

Le projet d'extension de la Crèche garderie de Croc-Soleil se poursuit également. Ce projet est piloté par la commune de Crans-Montana. La commune d'Icogne participe à ce projet et le montant affecté à ce poste pour 2023 s'élève à CHF 80'000.-.

Au niveau communal, l'aménagement de la place de la chapelle prévu initialement en 2022 a été repoussé et devrait se réaliser en 2023, un montant de CHF 50'000.- a été affecté à ce poste.

Les travaux de réfection du chemin agricole de Tsillon seront prévus en 2023 un montant de CHF 95'000.- a été budgétisé.

Enfin, de manière identique un montant de CHF 15'000.- a été mis au budget 2023 pour la suite de l'étude de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

CONCLUSION

Le Conseil communal a souhaité vous présenter un budget 2023 le plus réaliste possible. Il espère sincèrement pouvoir démarrer en 2023 les réalisations prévues et poursuivre les projets en cours.

Le Président et les membres du Conseil communal profitent également de ce message pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2023.

Le Conseil communal d'Icogne

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5 643 219,28	5 664 062,40	5 929 263,80
Revenus financiers	+ CHF	6 418 614,19	6 313 954,50	6 737 060,95
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	775 394,91	649 892,10	807 797,15
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	775 394,91	649 892,10	807 797,15
Amortissements planifiés	- CHF	854 140,85	778 838,20	761 745,95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	391 329,08	48 677,10	59 641,40
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	3 001,00	64 590,25
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	7 443,00	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	470 075,02	182 065,20	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	51 000,05

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	773 859,89	828 480,00	1 007 723,00
Recettes	- CHF	44 165,95	-	-
Investissements nets	= CHF	729 693,94	828 480,00	1 007 723,00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	775 394,91	649 892,10	807 797,15
Investissements nets	- CHF	729 693,94	828 480,00	1 007 723,00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	178 587,90	199 925,85
Excédent de financement	= CHF	45 700,97	-	-



89 : MUNICIPALITE D'ICOGNE

COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte	Désignation	BUDGET 2023		BUDGET 2022		COMPTES 2021	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION GENERALE	823,062.35	91,500.00	857,932.75	84,400.00	848,751.20	105,628.10
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	242,758.45	13,557.35	282,279.30	7,913.00	265,757.61	12,949.47
2	FORMATION	641,622.25	10,506.60	576,232.80	8,006.50	624,934.60	11,292.40
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	644,933.35	3,800.00	739,534.75	2,000.00	604,163.25	3,700.00
4	SANTE	155,542.50	801.50	155,646.85	1.50	163,522.59	1,367.99
5	PREVOYANCE SOCIALE	761,479.75	46,001.50	617,462.05	25,001.50	726,766.71	45,911.92
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	914,555.65	112,000.00	882,979.25	135,800.00	968,733.66	116,635.06
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1,456,906.80	1,098,590.25	1,281,723.00	924,701.00	1,607,648.28	1,077,989.03
8	ECONOMIE PUBLIQUE	767,140.05	964,049.00	725,344.95	430,464.00	670,362.41	675,028.69
9	FINANCES ET IMPÔTS	342,650.00	4,460,845.00	379,885.00	4,698,668.00	408,048.90	4,368,111.53
	Total	6,750,651.15	6,801,651.20	6,499,020.70	6,316,955.50	6,888,689.21	6,418,614.19
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2023	51,000.05					
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2022				182,065.20		
	EXCEDENT DES CHARGES 2021						470,075.02



89 : MUNICIPALITE D'ICOGNE

COMPTES D'INVESTISSEMENTS 2023

Compte	Désignation	BUDGET 2023		BUDGET 2022		COMPTES 2021	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	100,984.00	0.00	49,663.55	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	5,056.00	0.00	8,800.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	234,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	330,000.00	0.00	255,136.00	0.00	135,253.79	0.00
4	SANTE	100,000.00	0.00	199,000.00	0.00	95,501.85	0.00
5	SECURITE SOCIALE	80,000.00	0.00	112,560.00	0.00	42,538.70	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	195,000.00	0.00	97,000.00	0.00	225,092.10	44,165.95
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	63,667.00	0.00	55,000.00	0.00	204,108.65	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	21,701.25	0.00
	Total	1,007,723.00	0.00	828,480.00	0.00	773,859.89	44,165.95
	EXCEDENT DEPENSES/RECETTES 2023		1,007,723.00				
	EXCEDENT DEPENSES/RECETTES 2022				828,480.00		
	EXCEDENT DEPENSE/RECETTES 2021						729,693.94

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	5 643 219	5 664 062	5 929 264	5 988 556	6 048 442	6 108 926	6 170 016
Total des revenus financiers	6 418 614	6 313 955	6 737 061	6 804 432	6 872 476	6 941 201	7 010 613
Marge d'autofinancement	775 395	649 892	807 797	815 875	824 034	832 274	840 597
Amortissements planifiés	854 141	778 838	761 746	769 363	777 057	784 828	792 676
Attributions aux fonds et financements spéciaux	391 329	48 677	59 641	60 238	60 840	61 449	62 063
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	391 329	48 677	59 641	60 238	60 840	61 449	62 063
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	3 001	64 590	65 236	65 889	66 547	67 213
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	3 001	64 590	65 236	65 889	66 547	67 213
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	7 443	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-470 075	-182 065	51 000	51 510	52 025	52 545	53 071

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	773 860	828 480	1 007 723	1 017 800	1 027 978	1 038 258	1 048 641
Total des recettes	44 166	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	729 694	828 480	1 007 723	1 017 800	1 027 978	1 038 258	1 048 641

Financement des investissements

Report des investissements nets	729 694	828 480	1 007 723	1 017 800	1 027 978	1 038 258	1 048 641
Marge d'autofinancement	775 395	649 892	807 797	815 875	824 034	832 274	840 597
Excédent (+) découvert (-) de financement	45 701	-178 588	-199 926	-201 925	-203 944	-205 984	-208 044

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	-470 075	-182 065	51 000	51 510	52 025	52 545	53 071
Excédent /Découvert du bilan	10 519 689	10 337 624	10 388 624	10 440 134	10 492 159	10 544 704	10 597 775



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Les Bourgeoises et Bourgeois d'Icoigne sont convoqués en Assemblée, le

LUNDI 19 DECEMBRE 2022

après l'Assemblée primaire, à la salle des abris d'Icoigne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Lecture du budget 2023 de la Bourgeoisie.**
- 4. Approbation du Budget 2023 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 5. Réfection salle bourgeoisiale. Information.**
- 6. Divers.**

Le détail du budget 2023 et ses annexes peuvent être obtenus au bureau communal pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le budget 2023 de la Bourgeoisie est également publié dans son intégralité sur le site www.icogne.ch alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements y figure.

L'Administration bourgeoisiale
Le Président Le Secrétaire

M. Kamerzin L. Nanchen

Icoigne, le 29 novembre 2022

BUDGET 2023

CHIFFRES-CLES DU BUDGET 2023

Total des revenus	CHF	82'452.00
Total des charges	CHF	156'706.00
Marge d'autofinancement avant amortissements	CHF	- 74'254.00
Les amortissements s'élèvent à	CHF	8'241.55
Les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	6.00
L'excédent de charges est de	CHF	82'489.55
L'insuffisance de financement est donc de	CHF	74'254.00

FONCTIONNEMENT

Des frais d'entretien des bâtiments bourgeoisiaux ont été budgétisés pour CHF 95'000.- (salle bourgeoise) et un montant de CHF 5'000.- a également été budgétisé pour l'entretien du Café d'Icogne.

Les amortissements se montent à CHF 8'241.55 pour un excédent de charges de CHF 82'486.55.

SITUATION FINANCIERE

La situation financière de la Bourgeoisie reste saine.

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	121 589,08	80 060,00	156 706,00
Revenus financiers	+ CHF	147 956,38	97 432,00	82 452,00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	74 254,00
Marge d'autofinancement	= CHF	26 367,30	17 372,00	-
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	74 254,00
Marge d'autofinancement	+ CHF	26 367,30	17 372,00	-
Amortissements planifiés	- CHF	43 973,50	7 412,15	8 241,55
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	5,13	-	6,00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	17 601,07	-	82 489,55
Excédent de revenus	= CHF	-	9 959,85	-

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	32 409,45	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	32 409,45	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	74 254,00
Marge d'autofinancement	+ CHF	26 367,30	17 372,00	-
Investissements nets	- CHF	32 409,45	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	6 042,15	-	74 254,00
Excédent de financement	= CHF	-	17 372,00	-



85 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte	Désignation	BUDGET 2023		BUDGET 2022		COMPTES 2021	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION GENERALE	128,341.55	0.00	51,712.15	0.00	74,245.35	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	31,006.00	30,006.00	21,000.00	20,000.00	84,499.28	82,840.78
9	FINANCES ET IMPÔTS	5,600.00	52,452.00	14,760.00	77,432.00	6,817.95	65,120.73
	Total	164,947.55	82,458.00	87,472.15	97,432.00	165,562.58	147,961.51
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2023		82,489.55				
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2022			9,959.85			
	EXCEDENT DES CHARGES 2021						17,601.07

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	121 589	80 060	156 706	63 273	63 906	64 545	65 190
Total des revenus financiers	147 956	97 432	82 452	83 277	84 109	84 950	85 800
Marge d'autofinancement	26 367	17 372	-74 254	20 003	20 203	20 406	20 610
Amortissements planifiés	43 974	7 412	8 242	8 324	8 407	8 491	8 576
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5	-	6	6	6	6	6
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	5	-	6	6	6	6	6
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-17 601	9 960	-82 490	11 686	11 802	11 920	12 040

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	32 409	-	-	-	-	-	-
Total des recettes	-	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	32 409	0	0	0	0	0	0

Financement des investissements

Report des investissements nets	32 409	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	26 367	17 372	-74 254	20 003	20 203	20 406	20 610
Excédent (+) découvert (-) de financement	-6 042	17 372	-74 254	20 003	20 203	20 406	20 610

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	-17 601	9 960	-82 490	11 686	11 802	11 920	12 040
Excédent /Découvert du bilan	1 266 903	1 276 863	1 194 373	1 206 059	1 217 861	1 229 782	1 241 821